

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mes folies... je les fais ici! 100 % local

Le programme d'achat local de la Chambre est lancé!

Saint-Eustache, le 25 mai 2009 – Après seulement trois mois de travail, la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac était fin prête à lancer son programme d'achat local, intitulé ***Mes folies... je les fais ici! 100 % local***, le 25 mai dernier en conférence de presse. Plus de 80 invités ont assisté à l'événement au Centre d'art La petite église de Saint-Eustache et ce, au grand plaisir de la présidente, Mme Geneviève Goyer, et du directeur général, M. Michel Goyer.

Toujours soucieuse, de par sa mission, de favoriser le développement économique de sa région, « *il était tout naturel pour la Chambre d'implanter un programme valorisant l'achat local et visant à promouvoir l'offre commerciale présente sur son territoire* », soutient la présidente, Mme Goyer. Du même coup, la Chambre souhaite redonner un souffle nouveau à l'activité économique au ralenti depuis quelques mois. La présidente mentionne également qu'en plus de favoriser le développement de l'économie locale, ce programme permet de créer un lien direct entre les consommateurs et les commerces de proximité.

Pour aller à contre courant de l'attitude plus pessimiste de la population en lien avec la crise économique, la Chambre souhaitait attacher un slogan plus positif à son programme. *Mes folies*, c'est rehausser, donner de la valeur aux achats quotidiens qui souvent peuvent paraître bien banals. *Mes folies*, c'est tout le contraire des habitudes des consommateurs en temps d'incertitude économique. « Il fallait oser et redonner confiance aux consommateurs », souligne M. Goyer, directeur général. Le visuel du programme est donc directement en lien avec cette thématique de la folie, de la consommation ici-même dans notre région.

L'utilisation du programme sera très simple. Tous les citoyennes et citoyens des villes de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac recevront un Chéquier, ensaché dans le bulletin municipal de chaque ville en juin et dans lequel figurera les 46 commerces ayant adhéré au programme. Ces commerces sont tous situés dans les municipalités citées précédemment. En effectuant ses achats chez ces commerçants, achats de biens ou de services, le consommateur est invité à faire estampiller son Chéquier afin d'accumuler 25 estampilles, équivalant à 1 \$ chacune. Une fois le Chéquier complété, ce dernier se transforme en bon d'achat de 25 \$ pouvant être utilisé chez l'un des commerces participants. Toutefois, il est important de comprendre que le Chéquier n'a aucune valeur monétaire tant que ce dernier n'est pas complété. Quant aux estampilles, elles sont obtenus selon l'exemple du libellé suivant : *Obtenez une estampille de 1 \$ pour chaque tranche d'achats de 20 \$ (avant les taxes)*.

Mes folies... je les fais ici! 100 % local débute le 1^{er} juin 2009 et se terminera le 31 mai 2010. Tout au long du programme, les consommateurs pourront facilement identifier les commerces participants en repérant les affiches promotionnelles situées dans les vitrines et aux caisses. De plus, les commerçants auront aussi la chance de remettre des Chéquiers aux consommateurs, favorisant ainsi le rayonnement du programme au-delà des villes de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Un projet d'une telle envergure se réalise bien évidemment grâce au partenariat de nombreux acteurs. La présidente de la Chambre a d'abord tenu à remercier le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand, plus particulièrement son président, M. Jacques Hébert, qui a eu l'idée de mettre en place un projet d'achat local dans cette municipalité et projet duquel la Chambre s'est inspirée pour le programme lancé aujourd'hui. Elle a aussi remercié chaleureusement les villes partenaires, Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour leur implication constante dans le développement du programme et qui nous ont permis de rejoindre tous les citoyennes et citoyens par la distribution du Chéquier.

Michel Goyer, directeur général à la Chambre, a tenu à saluer la grande générosité des commerces pour leur participation à cette première année d'implantation du programme. « C'est grâce à vous que ce projet devient réalité au sein de cette région grandissante en tout point », mentionne fièrement M. Goyer.

- 30 -

Information :

Julie D'Amours, responsable du service aux membres et des communications

CCISE

450 491-1991 ou jdamours@chambrecommerce.com